

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. X.

MONTREAL, 11 MARS 1899.

No. 211

SOMMAIRE :

Enfin ! *Magister* — L'œuvre de désorganisation, *Vieux Rouge* — A la cour du recorder, *Civis* — Encore les bonnes Sœurs, — Une conversion, *Rigolo* — Un abus criant, *Libéral* — Opéra Français, — A travers la vérité, *Rieur* — Ça et là, *Cocardasse* — LE MONDE OU L'ON TRICHE : Les bonneteurs, (*Suite et fin*) *Hogier-Grisson* — Le Paradoxe du lièvre, *Cunisset Carnot* — Le parapluie, *Guy de Maupassant*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame.

ENFIN !

Ils y viennent tous, lentement mais sûrement.

Pas un n'a la pensée de convenir que nous les avons devancés. Qu'importe, nous songeons plus au pays qu'à nous-mêmes, et notre seul souhait est qu'ils ne se bornent pas à ces premiers mouvements.

Pour être mieux compris, citons d'abord ce que publiait tout récemment le *Courrier du Canada* :

“ C'est une bonne nouvelle que nous venons annoncer à nos lecteurs, L'École Ménagère est fondée, et ses cours vont s'ouvrir dans quelques jours. Il y a bien longtemps que le besoin d'une institution de ce genre se fait sentir et que tout le monde la demande.

“ Aujourd'hui enfin l'œuvre existe, approuvée par l'autorité diocésaine, encouragée par le gouvernement provincial, et placée sous l'habile direction des Dames Religieuses Franciscaines.

“ On sait que cette communauté dirige déjà en Belgique une école de ce genre, que Mgr l'archevêque de Québec a visitée il y a quelques années. Elle lui avait plu beaucoup, et il s'était promis d'en favoriser l'établissement à Québec, dès que les circonstances le permettraient,

“ C'est fait. Il reste maintenant au public à faire sa part ; et nous croyons qu'il se fera un devoir d'assurer à cette institution québécoise un nombre d'élèves suffisant pour la rendre florissante.

“ La simple lecture du programme, que nous publions, fera comprendre toute l'utilité, disons plutôt la nécessité d'une école de ce genre.

“ Et, qu'on ne s'imagine pas qu'elle est ouverte seulement aux jeunes filles obligées d'entrer en service. L'économie domestique est une vraie science, nécessaire à toutes les femmes dans presque tous les états ; et les jeunes filles qui se destinent au mariage ont tout particulièrement besoin d'acquérir ces connaissances pratiques, et multiples, qui composent la bonne tenue d'une maison.

“ Ajoutons que le prix des cours est si modique qu'il est à la portée de toutes les bourses.

“ Cette école, fondée avec l'approbation et l'encouragement des autorités religieuses et civiles, a pour but d'enseigner, aux jeunes filles l'économie domestique et en général toutes les connaissances pratiques qui sont nécessaires pour la bonne tenue d'une maison, comme on peut le voir par le programme sommaire qui suit :

“ 1o. Enseignement de la cuisine économique et élémentaire, théorique et pratique.

“ Cet enseignement renferme non-seulement les choses d'un usage ordinaire et journalier, mais encore une foule de recettes utiles à une bonne ménagère.

“ On s'applique à montrer aux jeunes filles à faire, avec très peu d'argent, un menu acceptable et varié pour les familles de petits moyens.

“ 2o. Lavage du linge, et procédés pour le détacher ; empesage et repassage.

“ 3o. Couture dans toutes ses branches, lingerie, coupe des habits, raccommodage.

“ 4o Hygiène, propreté, entretien des appartements, des meubles et des ustensiles, petite médecine pratique, premiers soins à donner aux malades.

“ 5o. Comptabilité domestique, achat et choix des provisions, des étoffes, etc. Manière de s'y prendre pour composer le budget présumé d'un ménage d'ouvriers, étant donné le salaire du chef de famille et le nombre de personnes qui la composent.

“ On enseignera en sus les éléments de la langue française, lecture, écriture, grammaire, notions de calcul, de géographie, catéchisme, histoire sainte, etc.

“ On n'admet que les jeunes filles d'au moins douze ans.

“ Le cours complet se compose de trois semestres. — On n'est pas admis pour moins d'un trimestre.

“ Prix d'admission, \$3 pour le trimestre entier, ou 25 cts par semaine.

“ Le programme qui précède sera suivi strictement pour le premier trimestre. — Plus tard, selon les circonstances, on y ajoutera d'autres départements, tels que cuisine supérieure, classes spéciales pour la couture et la coupe des habits, ouvrages d'agrément, etc. On aura aussi une classe spéciale à laquelle les maîtresses de maison pourront envoyer leurs servantes à certaines heures commodes.”

La *Minerve* s'éprend du projet et commente ainsi ce qui précède :

“ L'excellent exemple donné par Québec devrait être suivi au plus tôt à Montréal et dans toute la province.

“ Déjà, nous le savons, il existe quelques institutions de ce genre ; mais elles sont l'exception, quand elles devraient être la règle.

“ Dans nos campagnes surtout, l'école ménagère est celle qui est appelée à faire le plus de bien, parce qu'elle est la mieux appropriée aux véritables besoins de la jeunesse de nos populations rurales.

“ De telles écoles bien comprises donneraient une instruction suffisante pour les bonnes ménagères de nos campagnes, sans leur inculquer des idées de luxe et de talents de société qui, la plupart du temps, font prendre en dégoût aux jeunes filles de nos cultivateurs le travail de la ferme, et les poussent à la ville, où elles deviennent de pauvres déclassées.

“ Nos magasins et nos bureaux sont remplis de ces jeunes filles de la campagne, qui, sachant passablement leur langue, pouvant manier le clavographe ou même faire de la sténographie, ayant appris à calculer assez pour tenir quelque comptabilité élémentaire, sachant tapoter sur un piano, chanter une romance et faire des petits ouvrages de fantaisie, estiment bien au-dessous de leur mérite et de leurs aptitudes les occupations de leurs mères.

“ La vie à la campagne leur est devenue insupportable. Les jeunes cultivateurs ne sont plus, à leurs yeux, que des rustres qu'elles méprisent. Elles aspirent à porter de belles toilettes et à briller dans les salons. Elles voudraient bien se marier, mais elles ne veulent plus épouser qu'un monsieur qui pourra leur donner toutes leurs aises, toutes leurs fantaisies et faire d'elles de vraies dames.

" Le nombre de ces pauvres déclassées est si grand, que la grande concurrence les force à offrir leurs services à des prix dérisoires. Il leur faut travailler beaucoup et porter de la toilette, de sorte qu'il leur reste à peine de quoi payer une pension bien modeste ; mais l'espoir de décrocher le monsieur de leurs rêves les tient attachées à cette galère et les empêche de retourner au travail plus prosaïque de la ferme.

" Souvent leur santé s'altère rapidement dans ces travaux des magasins ou des bureaux ; alors, c'est l'hôpital.

" Et que dire des mille et une tentations terribles qui les guettent à la ville ?

" Cette émigration de jeunes filles de la campagne à la ville a plusieurs autres inconvénients, entre autre la grande concurrence faite aux jeunes citadins

" Ceux-ci se plaignent, et avec raison, croyons-nous, que les jeunes filles sont des gâte-métiers et qu'elles ont fait baisser les salaires d'une façon déplorable.

" Le fait est que nos jeunes commis ne se marient plus, ne pouvant généralement arriver à gagner assez pour tenir maison sur un pied qui satisfasse les jeunes femmes aujourd'hui.

" Il y a là une situation anormale à laquelle, croyons nous, les écoles ménagères, répandues dans la province, pourraient remédier dans une grande mesure.

" Il faut prendre les moyens de garder à la campagne la jeunesse qu'elle a produite. Les écoles d'agriculture pour les jeunes gens et les écoles ménagères pour les jeunes filles sont éminemment propres à obtenir ce résultat si désirable.

* * *

Vous avez bien et tout lu, n'est-ce pas ? Que viennent ainsi annoncer à son de trompe joyeuse ces deux représentants de l'orthodoxie au pays ?

Rien autre chose que ce que le *Canada-Review* demanda il y a des années. On fit alors la sourde-oreille — peut-on accepter des impies un mode de salut national !

Les bonnes gens préfèrent souvent laisser subsister le mal que de recevoir de nous le remède.

Ce qui ressemble exactement au fait

d'une famille qui laisserait un de ses membres filer vers le trépas, plutôt que d'appeler un médecin qu'elle n'aime pas.

Aujourd'hui ces braves gens n'y peuvent tenir. Le mal a pris de telles proportions que peut être leurs propres intérêts en souffrent.

Donc, nous voilà presque arrivés à l'époque prévue par feu le curé Labelle, où il serait à peu près impossible de trouver des femmes capables de faire des enfants.

Les centaines de couvents élevés partout ont produit des poupées, des primbèches, des *new-women*, des nonnes, des déclassées, des pianoteuses, mais, hélas ! combien restreint est le nombre des femmes sérieuses et préparées aux exigences de la vie en sont sorties !

Dans nos campagnes, les filles qui ont goûté au couvent rougissent de la terre, ne savent distinguer entre un rouet et une ancienne crinoline, méprisent le travailleur des champs et, si elles ne se marient pas, sont condamnées à une existence malheureuse, qu'elles restent honnêtes ou qu'elles succombent.

Et la plupart de celles qui se décident à épouser un *habitant*, ne sont-elles pas, par leur indolence, leur amour du luxe, la vraie cause des ruines si fréquentes dans nos campagnes ? Que de ventes par autorité légale, que de départs pour la ville ou les États-Unis que l'on peut faire remonter à ces tristes produits du couvent !

Messieurs les curés, votre œuvre, en êtes-vous contents ? Pourrez-vous baillonner vos deux principaux organes ? Est-ce là un de vos titres pour vous proclamer les sauveteurs de la race canadienne ?

Singuliers sauveteurs que ceux qui ont métamorphosé notre pays à tel point qu'il faut, en plein fin-de-siècle, constater que

nos hommes sont de race inférieure et nos femmes incapables de faire œuvre de leur dix doigts

Il est heureux pour ces coupables que notre peuple n'ait pas le sang chaud de quelques autres peuples, car il y aurait une terrible reddition de comptes avant d'entrer en l'an 2000.

En attendant, constatons avec plaisir qu'un cri d'alarme part du sein même des alliés du clergé et, aussi, qu'une fois de plus, nous aurons eu raison les premiers.

MAGISTER.

SECURITE PARFAITE

Si vous avez chez vous, en permanence, du BAUME RHUMAL, vous pouvez être assuré que le rhume n'élira pas domicile dans votre maison.

27

L'œuvre de désorganisation

On a pu être surpris de voir la *Patrie* marcher la main dans la main avec des chefs conservateurs pour combattre par tous les moyens possibles le bill de la Compagnie des Chars Urbains, lors que des chefs libéraux éminents donnaient leur appui à ce projet. Il y a là une de ces alliances dont M. Tarte a le secret, et qui se termine toujours en marché de dupe pour ses alliés, comme la célèbre affaire de la coalition, par exemple.

Le bill de la Compagnie des Chars Urbains pouvait n'être pas parfait ; mais il n'était certainement pas pour scandaliser l'homme qui a été le bruyant organisateur des coups du Yukon et du Drummond. Si l'organe de M. Tarte s'est voilé la face et a eu recours à tous les trucs de la démagogie la plus effrénée pour combattre cette mesure, c'est qu'elle

avait un motif ultérieur ; et ce motif n'est pas difficile à trouver pour celui qui a suivi la ligne de conduite de la *Patrie* depuis qu'elle a changé de propriétaire.

Nous avons à l'hôtel de ville un groupe de libéraux ardents, habiles, qui a soutenu son parti des années durant lorsqu'il était dans l'opposition. Ils ont payé de leur bourse et de leur personne sans jamais marchander ; M. Tarte, même, avant qu'il fût devenu le capitaliste important, jouissant d'un crédit illimité, qu'il est aujourd'hui, n'a pas dédaigné de les mettre à contribution.

Mais depuis l'avènement de M. Laurier au pouvoir, ces libéraux réclament leur part d'influence dans le parti ; ils ne veulent pas courber la tête devant le dieu d'argile ; ils entendent faire prévaloir leurs idées et protéger leurs intérêts. Est-ce étonnant qu'ils portent ombrage à M. Tarte dont ils n'ont pas besoin. Il s'agit de diviser, de détruire ces hommes ; et c'est la tâche à laquelle se consacrent la *Patrie* et les autres journaux à la dévotion du ministre des travaux publics avec une astuce et une fourberie dignes de leur maître.

Le motif s'appelle parfois économie, comme dans l'affaire des bassins de l'Est, ou réforme municipale, ou protection des ouvriers contre les monopoles, comme récemment, mais, toujours, cela se termine par une attaque contre un libéral qui a le grand tort d'avoir trop d'amis indépendants de Joseph-Israel Tarte.

Dans l'élection du quartier Est, c'était le tour de Beausoleil, dans l'élection de la mairie, c'était celui de Préfontaine, Rainville a eu le sien ; tous ceux qui reconnaissent les talents de ces hommes-là ont leur mérite ; tous ceux qui ont joui de leur protection ont eu ou auront leur tour.

L'attaque sera lâche, l'opposition sera sournoise, le prétexte sera spécieux ; mais, toujours, il faudra que le ministre des travaux publics cherche à isoler les hommes trop forts pour lui, à diviser leurs amis, à ruiner leur prestige.

Entré sans famille politique dans le parti libéral, au moment où la politique était son seul gagne-pain, où ceux qu'il avait trahis menaçaient de se venger, comment aurait-il pu arriver à régner s'il ne s'était faufilé modestement pour diviser et mener ceux qui le dépassaient de la tête et des épaules.

La reconnaissance, nous le savons, n'est pas le fort des partis politiques ; mais, au moins, ils doivent avoir l'esprit de conservation.

Depuis des mois les organes de M. Tarte ne cessent de porter les accusations les plus hypocrites contre des libéraux éminents, députés, échevins et employés ; ils ne cessent de contrecarrer les projets qui ne sont pas ceux de M. Tarte. Les plus lâches insinuations leur sont, armes légitimes ; les plus insignifiantes irrégularités sont transformées en montagne.

N'est-ce pas le moyen le plus sûr de ruiner le parti ?

Qu'arrivera-t-il si on laisse tout détruire par cet homme néfaste ?

Croit-on qu'après avoir tout accaparer, M. Tarte sera de taille à tout soutenir ?

Qu'on en juge par son passé. Après avoir mis la désorganisation partout, il fuira ; il rira sur les ruines du parti libéral aussi bien que sur celles du parti conservateur.

Il n'en sera pas mieux ; mais que voulez-vous ? L'homme suit son instinct. Il a la passion de l'ingratitude ; la manie de briser ce qu'il adorait hier.

Les libéraux n'ont qu'à bien se tenir.

VIEUX-ROUGE.

A la Cour du Recorder

Parmi les nombreux "scandales" que la grande presse est obligée de découvrir, puisqu'il n'y a plus de tragédie de Rawdon ou de St-Canut, se trouvent certaines irrégularités dans la comptabilité de la cour du recorder.

Nous avouons que les faits que l'on a porté à notre connaissance jusqu'ici ne nous paraissent pas bien graves.

Il s'agirait tout simplement de remises d'amendes ou de délais accordés dans les cas où la perception était difficile.

Il me semble, si c'est là tout ce qu'on peut prouver, qu'on n'aura pas établi que les employés de la Cour aient agi autrement que n'importe quel créancier intelligent.

Ils sont rares aujourd'hui les créanciers qui font emprisonner leurs débiteurs lorsqu'il n'y a pas volonté évidente de ne pas payer ; la plupart préfèrent prendre des acomptes, accorder du temps plutôt que plaider et faire des déboursés.

Or, un pauvre diable est trouvé coupable d'un délit ; il est dans l'impossibilité de payer l'amende exigée par la loi ; est-ce qu'il faut qu'immédiatement la cité le mette en prison et s'impose la dépense de l'y maintenir. Et si c'est un cas plus grave, si l'on a raison de croire que le condamné va quitter la ville pour se soustraire à l'amende, n'y a-t-il pas avantage à être débarassé d'un mauvais sujet.

Certes, il faut réprimer le crime ; mais, dans bien des cas d'infractions aux règlements municipaux, la ville n'a aucun intérêt à emplir les prisons d'individus qui, après tout, ne constituent pas un grand danger. Nous doutons fort qu'il soit sage d'enlever toute discrétion aux employés.

Quant à prétendre que nous nous trouvons en présence d'un abus, par lequel la ville serait privée de milliers de piastres de revenus, c'est ce qu'on n'a nullement prouvé. Le revenu de la cour du recorder a baissé pour des causes multiples. Si, au nombre de ces causes, se trouvait la négligence des employés, on verrait le désordre augmenter dans la ville, les délits se multiplier. Et ce n'est certainement pas le cas.

Tandis que les crimes graves, du ressort de la cour criminelle, augmentent avec la population, les délits qui relèvent de la cour du Recorder ont certainement diminué en nombre.

N'est-ce pas là une preuve excellente qu'on s'alarme à tort. Parmi ceux qui font tant de tapage, il en est, peut-être, qui ont été heureux d'obtenir un délai, sinon pour une amende, du moins pour leur taxe d'eau.

CIVIS.

Encore ces Bonnes Sœurs

Il ne manquait plus que ça.

Voilà, me les bonnes sœurs de certain couvent ont commencé à raconter aux fillettes de leurs classes l'histoire de l'exécution de Cordélia Viau, avec un luxe de détails digne d'un reporter de la *Presse*. Les fillettes un peu nerveuses en ont fait une maladie.

Il doit pourtant y avoir un contrôle dans les communautés pour voir à ce que l'éducation d'une cinquantaine d'enfants ne soit pas confiée à des personnes susceptibles de commettre pareille sottise.

BON MOYEN

Le meilleur moyen de guérir la toux, la bronchite, les maux de gorge et les rhumes de poitrine est de faire usage du BAUME RHUMAL.

UNE CONVERSION

Nos lecteurs se rappellent sans doute l'histoire fantastique que nous avons relatée, il y a déjà quelque temps, du marmiton René Vilate, devenu archevêque des Vieux Catholiques après avoir été colporteur, frère, ecclésiastique, agent de machines à coudre, etc.. etc.

Voici ce que nous trouvons dans les nouvelles étrangères de la *Patrie* du 25 février :

" Les journaux catholiques parisiens se réjouissent du retour à l'unité romaine de Mgr René Vilatte, archevêque des Vieux-Catholiques-Orthodoxes aux Etats-Unis qui a reçu du Saint-Père Léon XIII l'accueil le plus affectueux, après s'être préparé au grand acte qu'il vient d'accomplir par un séjour de trois mois dans l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé, près Poitiers en France. "

Cette conversion subite nous jette dans un monde de perplexités. Il faut bien se demander si l'archevêque, en rentrant dans l'unité romaine, a stipulé des conditions. Aurait-il exigé une nomination d'évêque quelque part ?

Comme il est peu probable que le gouvernement français consente à nommer à un si haut grade l'ancien déserteur du drapeau, il reste les Etats-Unis et le Canada où il pourra utiliser les nombreux talents qu'il possède.

Le Saint-Père devrait l'envoyer à Trois-Rivières.

RIGOLO.

POURQUOI SOUFFRIR ?

Lorsque le BAUME RHUMAL est à portée de votre main. Il guérit non-seulement les affections passagères, mais aussi les maladies chroniques, comme l'asthme, le catarrhe, etc.

Les abonnés du RÉVEIL, qui désirent acheter l'opuscule intitulé : " Un Lutrin Canadien " n'ont qu'à envoyer 25 cents à la Chambre 48, Imperial Building, et il leur sera adressé franco par le retour du courrier.

UN ABUS CRIANT

C'est dans les journaux conservateurs, naturellement, qu'il faut aujourd'hui aller chercher les bonnes idées libérales. Parlant de l'abolition du minimum de cent dollars pour les salaires d'institutrice, lequel avait été établi par le gouvernement Flynn, la *Minerve*, l'autre jour, publiait un article qui mérite d'être cité :

" Lorsque le gouvernement Flynn, dans sa sollicitude éclairée pour le progrès de l'enseignement primaire, institua le système de gratifications accordées sur le rapport des inspecteurs, aux instituteurs et institutrices les plus méritants, il avait, en même temps, fixé le minimum de traitement à cent dollars.

.....
 " Qu'est-il arrivé ?

" Un inspecteur d'école, M. Vien, nous le dit. Voici ce qu'on lit dans son rapport au surintendant :

" Les gratifications ont semblé un bon procédé pour arriver à ce but ; (conserver aux écoles les titulaires d'un mérite réel en leur donnant un traitement convenable) C'est le cas pour quelques-uns : mais je regrette de dire que quelques commissions scolaires sont tellement " illuminées " qu'elles ont fait le jeu de balancoires, c'est-à-dire qu'elles ont réduit le traitement en proportion de la somme probable que la gratification devra rapporter.

" Cet état de choses n'est pas très encourageant, car on retranche le " certain " en prévision de " l'incertain. " Ce fait est d'autant plus dangereux qu'il me semble sans remède ; et, dans ces circonstances, les gratifications ne valent rien de mieux qu'une mention honorable. "

Un tel acte de mesquinerie, de pingrerie, de ladrerie de la part de certaines commissions scolaires est incroyable ; mais il faut bien se rendre à l'évidence.

Nous avons dans notre province certains commissaires d'école qui ont l'esprit assez étroit et le cœur assez racorni pour dépouiller une pauvre institutrice de la gratification qu'elle a su mériter par son zèle pour l'avancement de ses élèves. Ils s'estiment sans doute fort généreux, les gredins, parce qu'ils lui ont laissé sa montre et son porte-monnaie.

Un autre inspecteur que nous avons interrogé à ce sujet, nous a cité le cas d'une grande et ri-

che paroisse, où les commissaires n'ont pas eu honte de retrancher du traitement de l'institutrice une somme de vingt dollars, parce qu'elle avait obtenu une gratification de trente dollars. Cartouche laissait aussi parfois une certaine somme aux voyageurs qu'il dépouillait.

" Mais, nous dit ce même inspecteur, vous ne vous faites pas une idée de l'esprit de rapacité qui domine dans certaines commissions scolaires. C'est à tel point que le système des gratifications a servi de prétexte à un très grand nombre de municipalités pour réduire le traitement d'une somme égale à la gratification que l'institutrice POURKA obtenir.

" Le meilleur remède, sinon le seul, serait de rétablir le minimum de \$100 00, sauf à aider les municipalités réellement trop pauvres pour payer cette somme.

" Montrez enfin, Messieurs les ministres, que vous êtes sincères, quand vous dites que vous voulez faire progresser nos écoles primaires.

" Ne vous faites pas rétrograder, au moins si vous ne voulez pas faire plus et mieux que vos prédécesseurs. Ne laissez pas finir cette session sans mettre fin à des abus si criants. Ayez pitié des enfants canadiens, si leurs parents trop encroûtés ne voient pas le mal qui leur est fait. Faites votre devoir et le peuple vous en saura gré. Assez de bruyantes protestations sans effets ; des actes, et sans tarder."

Eh bien ! qu'en pensent nos ministres ?

Qu'en pense la presse vendue qui se répand en plats compliments sur les services rendus par eux à la cause de l'éducation.

Pour une mesure d'un caractère tout à fait politique, et qui n'aura d'autre résultat que celui d'augmenter le patronage, cette source féconde de chicanes stériles, qu'il nous donne, le gouvernement actuel veut nous faire accepter une mesure rétrograde au suprême degré, puisqu'elle a été prise à la demande des commissions d'écoles les plus arriérées.

Il y a certes raison d'avoir honte.

LIBÉRAL.

PERDUE ET RETROUVÉE

Si votre santé vous a abandonné pour céder la place à quelque maladie de la gorge ou des bronches, prenez du BAUME RHUMAL et elle viendra bien vite reprendre sa place. 30

OPERA FRANCAIS

Depuis qu'il a ouvert ses portes au public, le théâtre "Her Majesty's" a présenté au public de Montréal plus d'une troupe de première classe et il n'en a pas présenté d'autres — ce qui est beaucoup plus dire.

C'est donc avec confiance autant qu'avec plaisir que nous attendons la venue de la troupe d'opéra français qui vient de passer une saison à la Nouvelle-Orléans.

Le répertoire, la valeur des artistes et leur nombre, tout nous fait présager un succès qui fera époque à Montréal.

A TRAVERS LA "VERITE"

M. Tardivel commence réellement à faire des concessions. C'est ainsi que dans son dernier numéro il dit :

"Du reste, personne au monde n'a jamais songé, croyons-nous, à nier à l'Etat le droit d'intervenir pour protéger l'enfant contre les abus flagrants de l'autorité paternelle. Nos lois existantes permettent cette intervention nécessaire.

"Comme nous l'avons déjà fait remarquer, un bill de la nature de celui de M. De Grosbois ne saurait se justifier que si les abus de l'autorité paternelle étaient la règle au lieu d'être l'exception."

Autrefois on reconnaissait tout au plus à l'Etat le droit "d'aider" à l'instruction populaire. Mais peu importe. Quand des commissaires d'école, non pas les plus irresponsables parmi les pères de familles, se conduisent comme on peut le voir dans certaines municipalités, les admissions de la *Vérité* suffisent de bien près à justifier l'intervention.

* *

"Il nous fait plaisir de voir l'esprit de parti tourné en ridicule dans un journal de parti. C'est bon signe. Cela prouve que les hommes intelligents commencent à comprendre tout ce que la fameuse *discipline de parti* a de contraire au gros bon sens et à la dignité de l'homme.

"Mais il y a encore beaucoup de chemin à

parcourir avant d'arriver à la perfection même relative. Ce n'est pas tout de trouver l'esprit de parti déraisonnable, absurde, stupide, *en théorie*; il faut le combattre constamment, *en pratique*, chez soi-même et ses amis, aussi bien que chez les adversaires.

"Quelques bontades comme celle de *Kodak* ne nous vaudront pas la réforme de nos mœurs politiques dont nous avons un si urgent besoin. Il faut que les journaux donnent l'exemple aux députés. Car ce n'est pas seulement à la chambre que l'esprit de parti exerce sa détestable tyrannie. La presse gémit sous le même joug humiliant et odieux."

Voilà encore un bon point pour M. Tardivel, pourvu qu'il ne cherche plus à imposer son parti du Centre.

* *

Enfin, il faut toujours la note cocasse dans la *Vérité*. Depuis quelque temps l'organe de M. Tardivel est aux prises avec son ami très catholique du *Trifluvien*, à propos de remèdes brevetés. On jugera du ton de la polémique par la citation suivante :

"C'est comique de voir un journal, dont les colonnes sont bourrées d'annonces et de réclames en faveur de remèdes brevetés, admettre une correspondance qui déclare que ces remèdes sont des *cochonneries*.

"Naturellement *H. M.* en vent aussi au directeur de la *Vérité*. Il l'appelle le *pauvre ami de Diana* ! "Il n'aime pas, ce pauvre ami de Diana, qu'on lui rappelle ses histoires de diabolus et de diablesses," affirme M. le Docteur. Cela nous est bien égal, au contraire ; et ces histoires-là fournissent un si bon argument à ceux qui n'en ont pas.

"Mais ce qui est cocasse, par exemple, c'est de lire cela dans le *Trifluvien*, dont le directeur a cru, tout autant que nous, aux *histoires de Diana Vaughan*, et peut-être même un peu plus longtemps !

"En vérité, le *Trifluvien* est un journal comique."

N'est-ce pas que c'est digne du sujet et des hommes !

RIEUR.

CA ET LA

La Presse ne lâchera pas Cordélia Viau de sitôt ; c'est un sujet trop vaste pour celui qui veut écrire des sottises.

Lundi dernier le grand journal servait le plat suivant à ses lecteurs, accompagné du menu le plus recherché :

" D'un autre côté, l'honorable juge a reçu une espèce de factum rédigé par un comité qui s'est fondé à Montréal lors de la fameuse commutation de la sentence de mort qui avait été prononcée contre le meurtrier Shortis. Ce comité a pris pour but de jurer la mort de tout gouverneur, ministre ou juge permettant la commutation d'une sentence de mort.

" Les juges et les ministres sont, d'un côté ou de l'autre, également assurés de se voir tuer, puisque les amis des meurtriers comme les amis de la justice promettent la mort aux autorités si la sentence est commuée ou si elle n'est point commuée.

" Mais ce qui semblent le plus évident, c'est que les amis des malheureux condamnés : uront à se dire qu'ils ont fait tout ce qu'ils ont pu."

Tout ce qu'ils ont pu ! C'estes, il ne reste plus qu'à ces " amis des malheureux " d'exécuter leurs menaces !

Heureusement que le reporter nous annonce que les dits amis devront faire " taire l'espoir qui les a bercé."

C'était bien un espoir qui berçait en criant, alors !

Ce que c'est que d'être un journal bien renseigné.

Dans le même numéro, on nous annonce que M. Hector Champagne, M.P.P., a envoyé sa démission au premier ministre, qui refuse de l'accepter.

Nous sommes d'opinion que M. Champagne et le premier ministre seraient justifiables de poursuivre en dommages-intérêts ; car il n'est pas permis d'ignorer que la démission d'un député doit être adressée au président de la chambre, lequel a tout simplement à en prendre acte.

Encore dans la même colonne :

" On a dû attendre à aujourd'hui, pour le transporter à Montréal, étant encore trop faible, samedi."

La faiblesse de ce " on " nous fait rêver.

Il paraît qu'il nous faut maintenant une armée de 200,000 hommes. C'est le général Hut-ton qui le déclare.

Voilà ce que c'est que d'être une nation.... auxiliaire de l'Angleterre.

De *La Presse* :

" On se rappelle qu'un navire américain, le " Greschan " avait passé dans nos eaux et s'était rendu chez M. Cantin, pour se faire couper en deux."

Il n'y a que les Américains pour faire de ces bateaux-là.

M. Tarte vient d'acheter un immeuble au prix de dix ou douze mille dollars. Le ministre des Travaux Publics pratique sans doute dans la vie privée son précepte que " lorsque qu'on a beaucoup de revenus il faut dépenser beaucoup. "

**

La Petite Revue nous sert une " Chronique du Carême " dans laquelle il est surtout question de la confession.

L'auteur qui signe Loyola fuira certainement par être théologien en chef du *Tristruvien*.

**

La Petite Revue déclare en première page que " vraiment les rouges ne valent pas plus que les bleus."

Si jeune et déjà dégoûté.

COCARDASSE.

LE MONDE OU L'ON TRICHE

LES BONNETEURS

Suite et fin.

Si le banquier s'est réservé le numéro 7, c'est que ce numéro réunit le plus de chances de gain. En effet, six combinaisons de dés peuvent assurer le nombre 7, tandis que les nombres 6 ou 8 ne peuvent sortir que cinq fois, 2 ou 12 une fois seulement. Du reste, on aide encore la chance en se servant de dés plombés.

La Consolation se joue au retour des courses et chez quelques marchands de vins, aux abords de la gare Saint-Lazare. Ce jeu se joue avec trois dés et un tableau divisé en six cases numérotées de 1 à 6.

Les trois dés sont renfermés dans une boîte en bois dont le teneur enlève le couvercle ; les numéros qui apparaissent à la partie supérieure des dés sont les gagnants.

Les mises sont doublées. On a inventé tout dernièrement une boîte à couvercle rentrant des plus ingénieuses. Le teneur peut, à l'aide de ce couvercle, immobiliser un ou deux dés sur un chiffre voulu lorsque les mises ne sont pas trop fortes sur ces numéros. On se rappelle que ces "consolateurs" sont l'objet d'une chasse incessante ; mais, en revenant des courses, on trouve toujours des gogos et des consolateurs.

Quand les bonneteurs ne trouvent pas à exercer leur industrie dans les foires, ils se rabattent volontiers sur les environs des gares, et là ils exercent *la Peur bourguignotte*.

Qu'est-ce que cela ? demanderez-vous.

Nous allons vous l'expliquer.

Le bonneteur avise un étranger ou un provincial qui lui paraît avoir une bonne tête ; il se présente à lui comme un compatriote, lui propose de le piloter, et finit toujours par l'entraîner dans un café connu où ses complices les "ouvriers" l'attendent. On boit, on cause du pays et, comme par hasard, deux des ouvriers se mettent à jouer aux cartes....

Le *charrieur* les laisse faire un instant, puis, tout à coup, il s'avise de leur demander :

— Quel jeu jouez-vous donc là ?

— Oh ! c'est un jeu de notre pays, la *Peur Bourguignotte* ! (bourguignonne.)

— Comment cela se joue-t-il ?

— C'est bien simple ! Chacun met un enjeu ; on étale le jeu de cartes sans le retourner ; on nomme une carte, chacun à son tour, à chaque partie : on tire toutes les unes après les autres. Celui à qui tombe la carte nommée paye les enjeux.

— Alors, c'est comme à l'as de cœur ?

— A peu près.

— Tout le monde peut y jouer ?

— Essayez !

Le *charrieur* entame une partie, puis deux, puis trois ; il gagne.

— Eh bien ! dit-il au *pigeon*, cela ne vous tente pas ?

— Pauvre pigeon ! cela le tente toujours ! il joue ; il gagne ; il s'anime, il perd ; il veut se rattraper ; on le *décave*. C'est axiome chez les *charrieurs*, que "tout homme *charrié* est *nettoyé*."

Le système est des plus simples : chaque carte porte une marque spéciale, invisible pour le commun des mortels, mais à laquelle les filous ne se trompent pas.

Lorsque la *Peur bourguignotte* ne réussit pas, on passe au *Verre en fleurs*.

Le *Verre en fleurs*, c'est, à l'écarté, un jeu superbe, la main pleine de belles cartes ou d'atouts.....

Deux *ouvriers* font une partie. L'un d'eux, tout à coup, pousse un cri de joie :

— Je fais la vole !

— Oh ! non par exemple, dit l'adversaire.

— Je parie que si.

— Je parie que non.... cent francs !

— Ah ! je ne les ai pas. Mais si quelqu'un veut me soutenir.... Tenez, monsieur, regardez ça : le *Verre en fleurs* !.....

Et il montre au *pigeon* un jeu admirable : le roi, la dame, le neuf d'atout, la dame de pique et le roi de carreau ; ou a tourné le valet.

Ma foi, le pigeon, un peu poussé par le char-

rieur, y va de quelques pièces de cent sous, tout en se reprochant, à part lui, d'abuser de la naïveté de l'adversaire. Celui-ci joue... et gagne. Il avait l'as, le dix, le huit, le sept d'atout et le roi de pique... *le Verre en fleurs* a perdu....

Notez qu'il y a quatre ou cinq combinaisons aussi ingénieuses, où le *pigeon* est toujours pris.

La Pièce de quatre sous est un simple tour de passe-passe.

Le *charrieur* et son *charrié*, l'un suivant l'autre, sont venus s'asseoir auprès d'un *ouvrier* ; hors de la poche de celui-ci émerge une petite ficelle rouge. Sous prétexte de faire une bonne farce, le charrieur, alors que l'ouvrier ne regarde pas, tire adroitement cette ficelle, au bout de laquelle se trouve un morceau de papier tortillé ; le charrieur déplie le papier et en sort une pièce de quatre sous :

— Gardez cette pièce, dit-il au pigeon, nous allons rire !

Il replie le papier, le remet dans la poche de l'ouvrier, laissant toujours passer la ficelle, et, quelques instants après, demande à celui-ci :

— Qu'est-ce que c'est que cette ficelle ?

— Ce n'est rien, répond le compère... C'est un fétiche ; au bout, il y a une pièce de quatre sous... un souvenir qui me porte bonheur.

— Une pièce de quatre sous ! je parie qu'il n'y en a pas !

— Voue plaisantez...

— Pas du tout...

— Je parierais bien ce que vous voudrez...

— Deux louis ! si monsieur met de moitié avec moi...

Monsieur, c'est le pigeon ; il a la pièce dans la main ; il parierait sa tête ! Il parie.

— Teuu, reprend l'ouvrier.

On verse les enjeux ; l'ouvrier tire sa ficelle, déplie le papier et montre triomphalement une pièce de quatre sous. Le pigeon ouvre de grands yeux ; mais il est trop tard, et l'on rit.

Le morceau de papier est préparé ; d'un côté, il y a la pièce de quatre sous que l'on a donnée au pigeon ; mais il y a une seconde pièce collée sur l'autre face, et c'est sur cette seconde pièce que le charrieur a replié le papier de telle sorte qu'elle se trouve à l'intérieur quand on défait la papillote.

Les individus qui pratiquent ce genre de vol sont embrigadés, je l'ai dit, comme la police de sûreté ; ils marchent par brigades, toujours trois au moins, le charrieur et les deux ouvriers. On compte environ cent vingt à cent trente brigades dans Paris ; il y en a trois à la Bastille, deux ou trois entre la gare de l'Est et le Châtelet ; il y en a partout.

La plus célèbre est la *bande noire* ; au 14 juillet dernier, elle a *nettoyé* avec la *Peur bourguignotte* un malheureux commerçant suisse qui arrivait par le train de plaisir et que nos gens mirent tellement à sec qu'il dut se faire rapatrier par le chef de gare, après avoir perdu une douzaine de mille francs. Honteux d'avoir joué, il se prétendit victime d'un vol à l'Américaine ; c'est d'ailleurs ainsi qu'expliquent généralement leur perte les pigeons trop bien plumés.

Une autre bande se compose de Charles, dit le *Courtier* ; c'est un homme de quarante ans environ, grand, blond, toujours bien mis ; avec lui opèrent B... , ancien marchand de vins en gros, trente-six ans ; signe particulier : sort de Mazas. Les charrieurs de cette bande sont L... garçon de taille moyenne, cheveux blonds, allure respectable, et Jean, dit le *Parisien d'Auvergne* ; celui-là louche, mais c'est un des plus habiles charrieurs de Paris. Citons encore Rocambole, charrieur non moins illustre, Jules, dit le *Boulangier*, à cause de son ancien état, M... , dit le *Creuzot*, Louis le *Bijoutier*, etc., etc.

Tous ces individus appartiennent à la *Grèce* ; ils sont bien mis, d'aspect honnête et d'une grande adresse. Quiconque tombe entre leurs mains est perdu.

HOGIER-GRIEON.

LE PARADOXE DU LIEVRE

Le lièvre est un animal intrépide.

Les jugements qu'on a portés sur son caractère et qui ont proclamé sa timidité sont l'œuvre d'imagination poétiques : jamais l'observation ne les a confirmés. — La Fontaine, en parlant de la crainte et de la tristesse du lièvre, répète une calomnie de Phèdre, qui la tenait d'Esopé,

lequel l'avait reçue des colonies grecques d'Asie, d'où elle était venue de l'Inde. On voit que l'erreur date de loin. Les modernes l'acceptent de la plus haute antiquité comme un dogme respectable et la conservent pieusement : ce n'est pourtant qu'une erreur.

Extrêmement peu armé, car ses dents et ses griffes ne peuvent être comptées comme des moyens de défense, le lièvre, attaqué par quelqu'un de ses innombrables ennemis, cherche d'abord son salut dans la fuite. Voilà pourquoi l'on doute de son courage. Et comment un lièvre résisterait-il à un loup, à un homme, à un chien, à un renard, ou même à une simple bête ? Tenir tête serait insensé ! Toute résistance, toute lutte de front, tout retard même causerait sa perte. La fuite est donc sa seule chance de salut.

N'est-il pas reconnu, dans l'art militaire, qu'une retraite habilement conduite est la plus difficile et la plus glorieuse des opérations, et qu'il faut une intrépidité à toute épreuve pour la mener à bien ? Que ferait le plus fort et le plus brave des hommes mis sans armes face à face avec un tigre ? Serait-il un lâche pour chercher à s'enfuir ? La disproportion est moindre pourtant entre un homme et un tigre qu'entre un lièvre et un chien, vingt fois moindre qu'entre un lièvre et une meute.

La lâcheté consiste à s'enfuir tant qu'il reste dans la lutte une seule chance de salut, fût-ce au prix de la vie, où à se retirer pour sauver une existence dont la perte aurait peut-être retardé la marche de l'ennemi. Refuser le combat quand il ne présente nulle chance de succès, et que son résultat, indubitablement funeste, ne peut présenter pour personne aucune utilité, c'est du discernement, de la prudence, du coup d'œil. Il en est ainsi, à plus forte raison, quand on est surpris sans armes.

C'est le cas du lièvre.

Il est juste d'ajouter qu'il n'apporte dans l'affaire aucun amour-propre, en quoi il est plus à louer qu'à blâmer. La question ne présente pour lui que deux solutions : la fuite ou la casserole. Pardon, devant le chasseur, il y a encore une troisième hypothèse : le lièvre peut être man-

qué ! J'en demeure bien volontiers d'accord ; mais, à quelque mazette qu'il ait affaire, il agit encore plus sagement en ne tentant pas l'aventure.

J'ai un excellent ami qui a le coup de fusil un peu prompt. Pendant une certaine semaine d'ouverture, il a manqué vingt-six lièvres de suite. Pourtant il a tué le vingt-septième. Vous voyez bien qu'il ne faut se fier à personne !

Remarquez d'ailleurs que le lièvre attaqué par l'homme, assisté de ses terribles alliés les chiens, ne se sauve jamais dans le sens humiliant du mot. Il ne fuit pas droit devant lui, sans autre souci que de donner son maximum de vitesse, comme s'il avait perdu la tête. Oh ! que non ! Dès les premiers pas, sans se laisser émouvoir, sans perdre son admirable sang-froid, il ordonne sa course, et met à exécution une série de ruses, disons mieux, de combinaisons stratégiques, qui le portent souvent hors de toute atteinte. — Il revient en arrière, coupe sa piste, et n'arrête le savant entre-croisement de sa course que quand, serré de trop près, il est obligé de filer tout droit. Alors, il prend du champ, il élargit le cercle de son action, sort du bois, s'il le faut, et renouvelle en plaine sa tactique savante. Il passe et repasse aux mêmes endroits, traverse des haies qui embarrassent et retardent ses adversaires, franchit les murs, trotte sur les pierrailles, pour laisser moins d'odeur, puis souvent, quand il a embrouillé à son gré le dédale de ses voies, quand il croit en avoir assez fait pour déconcerter la sagacité des fortes têtes de la meute, il se dirige posément, gravement, carrément sur les chiens. Il sait qu'ils s'en vont le nez en terre, braillant comme des aveugles, et qu'ils ne le verront pas. — Ce courage trouve souvent sa récompense. Par cette manœuvre pleine de sang-froid, il mêle si bien son fumet à l'odeur des chiens, que ceux-ci ne parviennent que rarement à distinguer l'une de l'autre.

Est-ce la conduite d'un lâche ?

Un jour, mes chiens promenaient depuis une heure un grand lièvre qui ne voulait pas sortir du bois et qui les mettait en défaut toutes les cinq minutes. Deux ou trois fois déjà il était passé au tournant d'une clairière où je l'avais

aperçu, mais de trop loin. Il me savait là, m'ayant fort bien vu aussi; il y revint cependant. Il sauta à vingt-cinq pas de moi, s'assit et me fixa. Au mouvement que je fis pour l'ajuster, il eut un soubresaut, comme d'étonnement, puis jeta un coup d'œil derrière lui; je crus aller détalier; mais point, il s'aplatit résolument et me regarda faire. La pauvre tête, hélas! ne sut ce qui se passa que dans l'autre monde!

C'était un brave!

Un soir d'été, je revenais de Sceaux par le chemin de fer; il pouvait être sept heures; c'est le plein jour en juin. Je regardais par la portière du wagon, quand j'aperçus, à dix mètres de la voie tout au plus, deux grands lièvres qui se battaient avec acharnement. Ils se dressaient l'un contre l'autre, jouant des dents et des griffes; le poil volait, la poussière formait un nuage autour des combattants, et leur ardeur demeura telle que l'abominable vacarme du train, qui passait pourtant si près d'eux, ne leur fit pas lâcher prise. — Il est certain que le motif de la rencontre devait être sérieux, et que l'amour s'appretait à couronner le vainqueur sur quelque gazon prochain. Mais où donc était alors la légendaire timidité?

Cette grande bravoure d'une bestiole si faible et si désarmée n'a pas peu contribué à frapper l'imagination des peuples superstitieux. — Presque toutes les religions ont donné au lièvre un rôle considérable dans leurs légendes. Je ne sais si les Egyptiens l'ont adoré, mais il a fait partie de leurs symboles, car on retrouve sa figure dans leurs hiéroglyphes.

Certaines tribus de l'Amérique du Nord avaient le Grand Lièvre pour dieu suprême, et beaucoup le révèrent encore pieusement aujourd'hui. — Les Chipionnyans croient que le Grand Lièvre étant porté sur les eaux, avec tous les quadrupèdes qui composaient sa cour, forma la terre d'un grain de sable tiré de l'Océan, et les hommes des corps de ces mêmes animaux.

Les anciens docteurs juifs, ces maîtres en superstition, content sur le lièvre des choses merveilleuses. Ils prétendent qu'il naît hermaphro-

dite [Arnabeth.] — Evax et Aaron disent que si l'on joint les pattes d'un lièvre avec la tête d'un merle, l'homme qui les portera sera si hardi qu'il ne craindra plus la mort. Celui qui se les attachera au bras ira partout et reviendra sain et sauf. Si l'on fait manger à un chien du lièvre et un cœur de belette, il n'obéira plus à personne quand même on le tuerait. — La croyance à cette intrépidité inspirée par une simple amulette dont le lièvre fournit les principaux éléments semble indiquer que les juifs avaient compris le caractère énergique de l'animal.

Chez les Grecs modernes, si une caravane rencontre un lièvre, elle s'arrête, dût-elle camper là, jusqu'à ce que quelqu'un qui n'ait pas vu la bête passe par le même chemin, coupe la voie du lièvre et rompe ainsi un charme redoutable pour les premiers voyageurs.

Le lièvre occupe un rang fort honorable dans les superstitions de la France, et s'il n'y est pas compté parmi les divinités, à cause de la diffusion des lumières jusque dans les campagnes les plus reculées, les paysans français le tiennent encore pour sorcier. — Qu'est-ce qu'un sorcier? Dame! je ne sais pas, et peu de gens le savent, mais qui oserait nier qu'ils existent? — Les sorciers commandent aux choses par une puissance de suspecte nature assurément. Ils jettent des sorts aux hommes et aux animaux rien qu'en les regardant de travers, et d'un doigt levé ils rendent votre vache stérile, votre porc ladre, votre femme infidèle, ou votre chien enragé! Ils troublent la lune et la *brouillent*; ce sont eux qui poussent vers elle ces nuages affolés qu'elle tranche de son croissant comme d'une faucille d'or. — Ils demeurent au bout des villages, à l'orée des grands bois: ce sont de vieilles gens, à visages étranges et sinistres, souvent borgnes, qui, muets et hochant la tête, vous regardent passer. Nul ne connaît leurs parents, nul ne sait leur âge. Quand les nuits *incertles* reviennent, quand la lune énorme jette à travers les halliers les fulgurances de son disque sanglant, ils partent, sur un bouc, sur un char, ou sur un balai, et l'on entend alors, en frissonnant rouler dans les forêts leurs hurlements éperdus

et, chaque fois qu'il lui avait fallu faire une dépense de quelque importance, bien qu'indispensable, elle dormait fort mal la nuit suivante.

Oreille répétait sans cesse à sa femme :

— Tu devrais avoir la main plus large, puisque nous ne mangeons jamais nos revenus.

Elle répondait :

— On ne sait jamais ce qui peut arriver. Il vaut mieux avoir plus que moins.

C'était une petite femme d quarante ans, ridée, propre, et souvent irritée.

Son mari, à tout moment, se plaignait des privations qu'elle lui faisait endurer. Il en était certaines qui lui devenaient particulièrement pénibles, parce qu'elles atteignaient sa vanité.

Il était commis principal au Ministère de la Guerre, demeuré là uniquement pour obéir à sa femme, pour augmenter les rentes inutilisées de la maison.

Or, pendant deux ans, il vint au bureau avec le même parapluie rapiécé qui donnait à rire à ses collègues. Las enfin de leurs quolibets, il exigea que Mme Oreille lui achetât un nouveau parapluie. Elle en prit un de huit francs cinquante, article de réclame d'un grand magasin. Les employés, en apercevant cet objet jeté dans Paris par milliers, recommencèrent leurs plaisanteries, et Oreille en souffrit horriblement. Le parapluie ne valait rien : en trois mois, il fut hors de service, et la gaieté devint générale dans le Ministère. On fit même une chanson qu'on entendait du matin au soir, du haut en bas de l'immense bâtiment.

Oreille, exaspéré, ordonna à sa femme de lui choisir un nouveau rislard, en soie fine, de vingt francs, et d'apporter une facture justificative.

Elle en acheta un de dix-huit francs, et déclara, rouge d'irritation, en le remettant à son époux :

— Tu en as là pour cinq ans au moins.

Oreille, triomphant, obtint un vrai succès au bureau.

Lorsqu'il rentra le soir, sa femme jeta un regard inquiet sur le parapluie, et lui dit :

— Tu ne devrais pas le laisser serré avec l'élastique, c'est le moyen de couper la soie.

C'est à toi d'y veiller, car je ne t'en achèterai pas un de si tôt.

Elle le prit, dégrafa l'anneau et secoua les plis. Mais elle demeura sa saisie d'émotion. Un trou rond, grand comme un centime, lui apparut au milieu du parapluie. C'était une brûlure de cigare !

Elle balbutia :

— Qu'est-ce qu'il a ?

Son mari répondit tranquillement, sans se retourner :

— Qui, quoi ? Que veux-tu dire ?

La colère l'étranglait maintenant ; elle ne pouvait plus parler :

— Tu.... tu.... tu as brûlé.... ton.... ton.... parapluie. Mais tu.... t'... tu es donc fou !... Tu veux nous ruiner !

Il se retourna, se sentant pâlir :

— Tu dis ?

— Je dis que tu as brûlé ton parapluie. Tiens !... .

Et, s'élançant vers lui comme pour le battre elle lui mit violemment sous le nez la petite brûlure circulaire.

Il restait éperdu devant cette plaie, bredouillant :

— Ça, ça... qu'est-ce que c'est ? Je ne sais pas, moi ! Je n'ai rien fait, rien, je te le jure. Je ne sais pas ce qu'il a, moi, ce parapluie ?

Elle criait maintenant :

— Je parie que tu as fait des farces avec lui dans ton bureau, que tu as fait le saltimbanque, que tu l'as ouvert pour le montrer.

Il répondit :

— Je l'ai ouvert une seule fois pour montrer comme il était beau. Voilà tout. Je te jure.

Mais elle trépignaît de fureur, et elle lui fit une de ces scènes conjugales qui rendent le foyer familial plus redoutable pour un homme pacifique qu'un champ de bataille où pleuvent les balles.

Elle ajusta une pièce avec un morceau de soie coupé sur l'ancien parapluie, qui était de couleur différente ; et, le lendemain, Oreille parut, d'un air humble, avec l'instrument raccommodé. Il le posa dans son armoire et n'y pensa plus que comme on pense à quelque mauvais souvenir.

A suivre

PAS UN JOUR DE MALADIE

Depuis Trente Ans

RÉSULTAT DE L'USAGE

DES PILULES D'AYER

"Depuis plus de trente ans, les Pilules d'Ayer m'ont conservé la santé, n'ayant jamais été malade pendant tout ce temps. Avant l'âge de vingt ans, je souffrais presque constamment—cela provenant de constipation—de dyspepsie, de maux de tête, de névralgie, de clous et d'autres éruptions. Quand je fus



convaincu que les neuf dixièmes de mes affections provenaient de la constipation, je commençai l'usage des Pilules d'Ayer qui amenèrent les résultats les plus satisfaisants, n'ayant jamais eu une seule maladie qui ait résisté à ce remède. Ma femme qui avait été malade pendant des années prit aussi les Pilules d'Ayer et elle revint promptement à la santé. Les Pilules d'Ayer, prises à temps, empêchent tout danger de maladie."

HENRY WEIRSTEIN, Byron, Ill.

Les Pilules d'Ayer

Les plus hautes récompenses à l'Exposition de Chicago



For information and free Pamphlets write to MUNN & CO., 301 Broadway, New York. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Specially illustrated. No fee. Recent man should be without it. Write to MUNN & CO. 301 Broadway, New York.

PERTE DE LA VOIX

Après une Sévère Bronchite
GUÉRIE PAR L'USAGE DU

Pectoral-Cerise d'Ayer.

LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. Je me mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaisant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer." — E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication, Petersburg, Va.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Médaille d'Or à l'Exposition de Chicago

Wanted—An Idea... man think
the simple
the patent
the right
the Attorney
and that is two hundred dollars a month.